

Catégorie	Tarif proposé au 01-01-2021	Tarif proposé au 01/04/2022	Tarif proposé au 01/07/2023
MATERIEL FESTIF DE LA COMMUNE			
Prêt de matériel aux particuliers et associations :			
Forfait de pénalité par demi heure de retard		50,00	
Forfait si nouveau rendez vous		80,00	
Location Abris festif (associations)			
* Location			80,00
* Caution			500,00
PODIUM			
Location avec interventions des services techniques			
• Particuliers	218,00	220,00	
• Associations de la Commune	Gratuit	Gratuit	
DROIT DE STATIONNEMENT ET DE PLACE SUR LES VOIES PUBLIQUES			
Droit de stationnement pour les taxis			
	91,00	95,00	
Droit de stationnement et de dépôt sur toutes les voies pour les occupants sédentaires			
• Occupations closes et fermées, taxe annuelle au m ²	18,00	20,00	
• Autres occupations, taxe annuelle au m ²	18,00	20,00	
REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMERCANTS NON SEDENTAIRES			
• Commerçants non sédentaires, par an	175,00	180,00	
• Stands de vente de producteurs, par saison	344,00	350,00	
• Marchands itinérants, par passage	118,00	120,00	
Fête foraine			
(pour la durée de la fête)			
Grand manège (auto-skooters, avions...)	261,00	X	
Petit manège (manège enfantin...)	108,00		
Petit stand (tir, snack, loterie...)	69,00		
PHOTOCOPIES			
Photocopie effectuée pour les administrés	0,18	0,18	
CONCESSIONS CIMETIERES ET COLUMBARIUMS			
Emplacement 2,50 m x 1.20 m			
• 30 ans	194,00	200,00	
• 50 ans	238,00	240,00	
Emplacement double			
• 30 ans	381,00	390,00	
• 50 ans	478,00	480,00	
Emplacement columbarium			
• 30 ans	714,00	720,00	
• 50 ans	956,00	960,00	
VACATIONS			
Vacation funéraire	25,00	25,00	